

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 16 JUILLET 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le seize juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Curciat Dongalon, dûment convoqué, s'est réuni en salle de conseil à la mairie de Curciat Dongalon. La séance est ouverte sous la présidence de Didier FLEURY, Maire de Curciat Dongalon.

Date de la convocation : 12 juillet 2024

Présents : Didier FLEURY, Géraldine RIGAUD, Annie TEMPION, Laurent JANVIER, Nicolas GALLET, Frédérique BEAUDREY, Anaïs EVENO, Françoise GONDOCS, Jean-Michel LEJEUNE, Jean-Pierre LETHENET, Adrien ROUSSINE.

Excusés avec procuration : néant.

Absents : néant.

Nombre de membres : en exercice : 11 – présents : 11 – votants : 11

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Géraldine RIGAUD

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 25 juin 2024 : le Conseil municipal, à l'unanimité des personnes présentes ou représentées, approuve le compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 25 juin 2024.

Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil pour l'ajout d'un sujet à l'ordre du jour : Désignation des conseillers délégués au SIEA et à la SAUR. Le Conseil autorise, à l'unanimité, cet ajout à l'ordre du jour de la séance.

1. Présentations

Monsieur le Maire entame un tour de table permettant aux membres anciens et nouveaux de se présenter mutuellement, et félicite une nouvelle fois les cinq conseillers nouvellement élus le 30 juin 2024 : Madame Anaïs EVENO, Madame Françoise GONDOCS, Monsieur Jean-Michel LEJEUNE, Monsieur Jean-Pierre LETHENET, Monsieur Adrien ROUSSINE.

Monsieur le Maire procède ensuite à la lecture à voix haute de la Charte de l'élu local, charte distribuée à chacun des nouveaux membres du Conseil. Il remercie les nouveaux conseillers de leur engagement envers la commune.

2. Renouvellement des membres des Commissions municipales

Monsieur le Maire et les conseillers anciennement en place présentent aux nouveaux membres les sept Commissions municipales existantes et expliquent leur fonctionnement global, ainsi que leurs missions et leurs moyens.

Sont ainsi citées et expliquées :

- La Commission Voirie : chargée de l'entretien des voies et des fossés communaux

Mme Géraldine RIGAUD explique que le budget dédié à la voirie a été doublé depuis 2020, mais atteint désormais son niveau maximal. Elle précise également l'importance du choix du matériel communal pour un entretien efficace.

- La Commission Bâtiments : chargée de l'entretien et de la valorisation des bâtiments communaux

M. Nicolas GALLET résume le champ d'action de la Commission qui englobe les établissements publics de la commune (école, mairie, salle des fêtes, la chaufferie, etc.) mais aussi les 7 logements communaux (dont 4 occupés actuellement). Il présente les principaux enjeux des années à venir, notamment le devenir de la chaufferie bois et le projet potentiel d'une nouvelle cantine future.

- La Commission Affaires scolaires : chargée du lien avec l'école

Mme Géraldine RIGAUD présente la principale mission de la Commission, qui est de répondre aux sollicitations des enseignantes, qu'elles concernent des questions de personnel ou des questions matérielles. La Commission se doit également d'être représentée aux 3 conseils d'école annuels.

Mme RIGAUD fait également une brève présentation du SIVOS Curciat-St Nizier, qui peut être amené parfois à travailler en lien avec la Commission.

Monsieur le Maire fait par ailleurs à cette occasion état de la liste des agents communaux (dont certains travaillent pour le SIVOS également).

- La Commission Communication : chargée du portail numérique de la commune et du bulletin municipal

M. Nicolas GALLET explique que la Commission se charge principalement du bulletin municipal en fin d'année. Actuellement, la commune dispose d'un site internet et d'un compte Facebook, en plus de l'application Panneau Pocket gérée par la secrétaire. L'objectif de la Commission renouvelée sera dans un 1^{er} temps de rénover et d'enrichir le site internet, afin qu'il devienne un réel portail utile aux démarches et questions des administrés.

- La Commission Fleurissement : chargée de l'embellissement floral du bourg de la commune

Mme Annie TEMPION expose les principales missions de la Commission : mise en place de fleurs décoratives, entretien/arrosage, commande de sapins en fin d'année, plantation d'arbres, etc.

Monsieur le Maire précise que 3 arbres seront bientôt plantés sur la place du 19 mars afin d'apporter de l'ombre et végétaliser le bourg. Par ailleurs, il prend note de la remarque de Mme TEMPION concernant certains des arbres plantés en 2023 au stade et dont l'état de sécheresse alerte. L'entreprise RICOL ayant fourni et planté ces arbres sera contactée pour discuter de cela.

- La Commission Cimetière : chargée de l'aménagement du cimetière et du suivi des concessions

Mmes Géraldine RIGAUD et Annie TEMPION expliquent la récente numérisation du plan du cimetière opérée par un cabinet de géomètre. Le plan ainsi numérisé est dorénavant intégré dans le logiciel de gestion du cimetière fourni depuis peu à la commune. La principale mission de la Commission sera de rentrer les concessions existantes dans le logiciel, et de procéder aux renouvellements et reprises de concessions nécessaires. La Commission travaille également sur les équipements funéraires, visant l'aménagement d'un cimetière propre et organisé.

- La Commission Action sociale : chargée de l'action sociale dans la commune

Mmes Annie TEMPION et Frédérique BEAUDREY expliquent les 4 volets d'actions possibles pour la Commission, qui remplace l'ancien CCAS dissous en 2022. Ainsi, les sollicitations des administrés et les actions de la Commission peuvent concerner : les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées et les personnes en difficulté financière. À l'heure actuelle, la Commission gère principalement le repas annuel des Aînés pour les personnes âgées, ainsi que les chocolats de Noël pour les écoliers.

À l'issue de cette présentation des Commissions municipales, Monsieur le Maire expose la nécessité, conformément à l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et dans le contexte des élections municipales complémentaires du 30 juin dernier, de reconstituer la composition des Commissions suscitées.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et après un vote à main levée dont le résultat est :

Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0 soit UNANIMITÉ des suffrages exprimés

- **Décide** la nouvelle composition des Commissions municipales répartie comme suit :
 - **Commission Voirie** : Géraldine RIGAUD, Laurent JANVIER, Jean-Michel LEJEUNE, Jean-Pierre LETHENET, Adrien ROUSSINE.
 - **Commission Bâtiments** : Nicolas GALLET, Géraldine RIGAUD, Laurent JANVIER, Anaïs EVENO.
 - **Commission Affaires scolaires** : Gerladine RIGAUD, Anaïs EVENO, Laurent JANVIER.
 - **Commission Communication** : Nicolas GALLET, Frédérique BEAUDREY, Françoise GONDOCS, Adrien ROUSSINE.
 - **Commission Fleurissement** : Annie TEMPION, Frédérique BEAUDREY, Françoise GONDOCS, Adrien ROUSSINE.
 - **Commission Cimetière** : Géraldine RIGAUD, Annie TEMPION, Françoise GONDOCS.
 - **Commission Action sociale** : Annie TEMPION, Frédérique BEAUDREY, Laurent JANVIER.

Les membres de la Commission Voirie décident immédiatement de la tenue de la prochaine réunion de la Commission, fixée au 25 juillet à 19h.

3. Désignation des conseillers délégués représentant la commune au sein d'organismes extérieurs

Monsieur le Maire explique aux nouveaux membres du Conseil que ce dernier doit également désigner des conseillers délégués pour représenter la commune et assurer le lien avec des organismes extérieurs, tels que le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA), ou encore la SAUR (fournisseur d'eau potable sur le territoire local).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et après un vote à main levée dont le résultat est :

Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0 soit UNANIMITÉ des suffrages exprimés

- **Décide** de désigner les conseillers délégués comme suit :
 - **Délégués SIEA** : Jean-Michel LEJEUNE (titulaire), Nicolas GALLET (suppléant), Frédérique BEAUDREY (suppléante)
 - **Délégués SAUR** : Jean-Pierre LETHENET (titulaire), Annie TEMPION (suppléante)

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil municipal discute des sujets suivants :

- SIEA : réunion publique sur l'arrivée de la fibre organisée à la salle des fêtes le 7 octobre 2024
- Entretien de la végétation sur les parcelles privées : des rappels de réglementation sont nécessaires, notamment à la Varna.

À l'issue de ces échanges, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Pour extrait,
Procès-verbal approuvé le

Secrétaire de séance

Géraldine RIGAUD

Le Maire

Didier FLEURY
Signature et cachet